



Procès-verbaux des séances du 11 mars 2015

Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire

Etaient présents :

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat
Monsieur Robert LAURENTI, 1^{er} Vice-Président, représentant DLVA
Monsieur Pierre SUZOR, 2^{ème} Vice-Président, représentant la CCABV
Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale
Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY, Directrice administrative du CRD
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil général
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint de DLVA

Etaient absents excusés :

Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération
Monsieur René MASSETTE, Conseiller Général
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Le quorum étant atteint, le comité syndical démarre sa réunion à 10 heures.

Ordre du jour de séance de la séance de 10 h 00

1. Approbation du PV du 12 février 2015.
2. Orientations budgétaires 2015

Le procès-verbal de la séance du 12 février 2015 est soumis à l'approbation des élus.

Adopté à l'unanimité

Les orientations budgétaires 2015 sont examinées par les membres du Comité syndical.

Adopté à l'unanimité

Ordre du jour de séance de la séance de 10 h 30

Examen du Budget Primitif 2015

Le budget 2015 est présenté conformément aux modalités demandées par les deux intercommunalités, à savoir une participation 2015 de chacune des collectivités identique à celle de 2014.

Pour 2015, les montants des participations des financeurs sont inscrits à l'identique que dans le budget 2014, à savoir :

CCABV	676 798 €
DLVA	871 769 €
Département	580 433 €

Le montant non perçu des recettes s'élève à 111 370 € et sera amorti par l'excédent de fonctionnement de 240 136.33 €.

La répartition des participations s'effectuera de la manière suivante :

- Pour les deux intercommunalités 0.5 % sur la section d'investissement
- Pour le Département 1.5 % sur la section de fonctionnement

Le BP 2015 est adopté à l'unanimité.

La séance est clôturée à 12 heures

Félix MOROSO, Président	
Robert LAURENTI, 1 ^{er} Vice-Président	
Pierre SUZOR, 2 ^{ème} Vice-Président	
Françoise BERINGUIER-BOYER	
Sylviane CHAUMONT	
Ambroise MAZAL	